



# Co-construire le bien commun

## Note de présentation de la Fondation

11 mars 2026

Créée en 2016, la Fondation pour la Co-construction du bien commun s'est donnée pour ambition de **rendre visibles et lisibles les transitions que nous ne conscientisons pas encore collectivement**, en « prenant soin de ceux qui prennent soin de notre capacité à faire Société<sup>1</sup> ».

**Un réseau de 64 « éclaireurs 2030 »** incarnent ainsi les trois impacts des alliances d'intérêt général : la performance, l'innovation et la confiance.

Tous les deux ans, la Fondation décerne la **distinction d'éclaireurs 2030** aux :

- « **Territoires de confiance** » : les écosystèmes qui mobilisent toutes les énergies pour inventer des solutions et des trajectoires durables et inclusives, en dépassant les limites de « l'entre-soi » pour (ré)inventer le « Lien communs » d'un intérêt général partagé et co-construit,
- « **Projets Cèdre du Liban** » : les organisations publiques ou privées qui inventent les nouveaux modèles de demain, en prenant le temps nécessaire pour conduire un changement fécond qui articule cohérence des actions, pérennisation des ressources et adhésion des acteurs,
- « **Artisans du bien commun** » : les femmes et les hommes engagés dans la conduite des transitions justes et durables, en sachant mobiliser à la fois leurs talents et ceux de tous ceux qui les entourent, mais aussi en ayant l'humilité de s'ouvrir à la différence de celles et ceux qui ne partagent pas leur chemin de transition.

L'action de ces éclaireurs n'est visible et audible qu'à long terme. C'est pourquoi, la Fondation souhaite les (Re)Connaitre à « mi-chemin » de leur parcours, convaincue que leurs impacts ne seront qualifiés, mesurés et illustrés que dans un temps encore à venir. Consciente de ce « Pari de la confiance » qui illustre l'épreuve et les preuves du temps, la Fondation a ainsi honoré 64 « Eclaireurs 2030 » au travers de 4 promotions (2018, 2020, 2022 et 2024).

L'objectif de ce maillage d'une diversité de réalités de transformation est non seulement de valoriser notre capacité collective à relever le défi de la métamorphose que nous vivons, mais aussi – et peut être surtout – de prendre soin des engagements qui éclairent les chemins des transitions, et (re)donnent confiance dans notre Avenir en « Commun(s) ».

### Une publication régulière pour éclairer les enjeux et les pratiques inspirantes :

La Fondation pour la Co-construction du bien commun est née de la publication du livre collectif « Bien commun : Vers la fin des arrogances ! » (*Editions Dalloz, 2016*). Cet état des lieux de la France en 2016 faisait lui-même écho au rapport « Intérêt général : nouveaux enjeux, nouvelles alliances, nouvelle gouvernance » publié l'année d'avant afin de décrypter les mutations nécessaires du pilotage de l'intérêt général, et l'émergence de nouvelles alliances pour y contribuer. La signature de l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement durable et l'inscription d'un 17<sup>ème</sup> Objectif comme levier stratégique pour atteindre les 16 autres avaient alors suscité une ambition collective d'Agir ensemble au plus près du « 1<sup>er</sup> kilomètre » des besoins, des ressources et des envies d'engagement.

Afin d'éclairer les avancements tant des pratiques que de la recherche, la Fondation publie régulièrement les enseignements du cheminement collectif engagé depuis 2018 (cf. annexe) :

- « **L'alchimie du bien commun** » (*Editions Le RAMEAU, 2018*),
- « **L'ODD 17 en pratiques !** » (*Editions Le RAMEAU, 2020*),
- « **Projet (Re)Naissance : de l'économie de l'alliance à la (re)découverte de notre Lien commun – Les chemins d'espérance** » (*Editions Le RAMEAU, 2021*),
- « **Commun(s) » : discours de la méthode - Vers le Pari de la confiance** (*Editions Le RAMEAU, 2023*).

<sup>1</sup> Extrait du discours de lancement du 15 décembre 2016 par son Président-Fondateur

## Une démarche prospective pour éclairer les changements systémiques :

Fort de des avancées collective, la Fondation pour la Co-construction du bien commun s'est proposé d'animer une démarche prospective dans la continuité de celle menée entre 2014 et 2021 « Intérêt général dès aujourd'hui l'affaire de tous ». En 2022, elle s'est donnée 7 ans pour se projeter et travailler sur les transformations de société à partir du bilan de l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD). 1<sup>er</sup> cadre systémique universel engageant tous les acteurs, de tous les territoires, dans tous les domaines d'action, il présente un intérêt certain pour comprendre les interactions nécessaires afin de relever les défis de ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle. 2022-2029 est donc la période idéale pour suivre ses avancées, et identifier comment se projeter au-delà dans un contexte d'incertitudes grandissantes et de crises successives devenues pour certaines structurelles.

Fondée sur une méthodologie rigoureuse, la démarche apprenante « Intérêt général 2050 » a été co-construite avec les acteurs volontaires, et s'adapte en permanence aux résultats progressivement acquis. Elle se caractérise par le regard croisé d'une diversité de profil d'acteurs qu'elle implique par cercles concentriques successifs.

Après une relecture du chemin parcouru collectivement, et l'élaboration d'un cadre en « Commun(s)<sup>2</sup> », la Fondation partage chacun année un état des lieux des avancées de la démarche prospective « Intérêt général 2050 ». Après trois ans d'analyses prospectives à 2030, 2050 et 2100, ainsi que d'écoute des besoins prioritaires des jeunes (2023), des collectivités territoriales (2024) et des acteurs économiques (2025), les questions sont nombreuses : Quels cap et cadre en « Commun(s) » dans un monde où les crises se succèdent ? Quelle territorialisation des transitions pour ancrer et incarner les réponses aux défis communs au plus près du « 1<sup>er</sup> kilomètre » des besoins, des ressources et des envies d'engagement ? Quels nouveaux équilibres socio-économiques face à l'accroissement des fragilités et la raréfaction des ressources ? Quelle place des jeunes pour (ré)inventer avec eux des modèles durables et inclusifs ? ...

En 2026, la Fondation se propose de valoriser les dynamiques qui (ré)inventent le(s) « Economie(s) du bien commun ». Cette démarche prend une triple forme :

- Anticiper demain avec la mobilisation d'un **Cercle de réflexion** lancé le 4 novembre dernier,
- Comprendre hier avec la publication d'un **rapport « Economie(s) du bien commun »**, le 17 novembre prochain, afin d'éclairer les défis et les pratiques innovantes pour y répondre,
- Agir dès aujourd'hui avec la mise en lumière de la **Promotion 2026 des « Territoires de confiance »**, **« Projets Cèdre du Liban »** et **« Artisans du bien commun »** qui éclairent des trajectoires durables et inclusives, et font émerger de nouveaux équilibres socio-économiques.

L'économie - au sens premier du terme - signifie « l'équilibre de la Maison ». Qu'en est-il de nos équilibres individuels et collectifs dans un monde en mutation ? Comment conserver un « contrat social » qui soit un véritable « contrat de confiance » envers tous, et en particulier les plus fragiles d'entre nous ? Comment reconnaître au vivant les droits et devoir que nous lui devons, faisant de l'Humanité le garant de l'équilibre de la Maison et non le prédateur des ressources qui appartiennent avant tout aux générations futures ? Comment faire émerger de nouveaux modèles socio-économiques publics et privés cohérents avec les transformations à venir ? Comment valoriser à sa juste place l'engagement des femmes et des hommes qui (ré)inventent notre Avenir en « Commun(s) » ? ... autant de questions dont certaines initiatives ancrées dans un temps long éclairent nos chemins de transitions. Qu'elles soient à l'échelle d'un territoire, d'un projet ou incarnée par une Personne, ces chemins d'espérance nous aident collectivement et individuellement à faire confiance dans notre capacité de transformation, à mobiliser les énergies de tous pour inventer de nouvelles réponses, et à piloter un changement de modèle fécond de nos performances individuelles et collectives.

---

<sup>2</sup> Cadre présenté en octobre 2023 lors du colloque « Jeunes & Territoires 2050 », placé sous la co-présidence de la Ministre de la Jeunesse et du Président du CESE, et détaillé dans le livre « Commun(s) » : discours de la méthode vers le Pari de la confiance

---

# LE CHEMINEMENT DEPUIS 2018

---

## Méthodes testées et capitalisées lors des Journées de (Re)Connaissance de la Co-construction du bien commun

**2018 – Décrypter l’alchimie du bien commun : apprendre à articuler la valeur et les fragilités respectives des personnes, des projets et des Territoires.** Cette méthode s’est concrètement traduite par la première Promotion des « Artisans du bien commun », des « Projets Cèdre du Liban » et des « Territoires de confiance ». Elle a été ancrée dans le **livre** *L’Alchimie du bien commun*, publié en 2018 par la Fondation pour la Co-construction du bien commun.

**2019 – Croiser « Théories » et « Pratiques », à l’écoute des Français : apprendre à articuler la manière de pEnser le monde, et celle de le pAnser.** Cette méthode s’est concrètement traduite par une croisière sur la Seine avec une quarantaine de « praticiens » et de « chercheurs » pour réfléchir ensemble aux conditions de conduite d’un changement systémique, après avoir entendu à l’Assemblée Nationale la restitution de l’étude IMPACT-Citoyens. Cette étude fut la 1<sup>ère</sup> des 21 études statistiques réalisées dans le cadre de l’étude d’impact 2018-2022 du faire alliance en France, et cet événement le 1<sup>er</sup> des 7 débats nationaux et des 50 dialogues territoriaux pour en débattre. Les résultats de cette réflexion stratégique ont été traduits dans **deux synthèses des échanges**, l’une réalisée par une doctorante en fin de thèse sur la co-construction territoriale, l’autre par un journaliste développeur d’une innovation sociale pour un journalisme de solutions.

**2020 – Articuler « Numérique & Territoires » : apprendre à valoriser à la fois les solutions digitales et l’ancrage de proximité.** Cette méthode s’est concrètement traduite par une Journée en direct de l’Assemblée Nationale... mais à distance pour raison de crise sanitaire. La Cérémonie a été précédée d’Ateliers participatifs pour identifier comment valoriser les personnes, les projets et les Territoires qui incarnent le 17<sup>ème</sup> Objectif de Développement Durable en pratiques. Cette double approche a été transcrite dans le **livre** *Ensemble, valorisons l’ODD 17 en pratiques !*

**2021 – Co-élaborer un « contrat de confiance » : apprendre à Agir dans un cadre de confiance qui laisse la liberté d’innover dans un Cap commun.** Cette méthode s’est concrètement traduite par des Ateliers avec les Territoires, représentatifs des échelons territoriaux du « quartier » à l’international, afin de co-élaborer une **Charte du faire alliance**. Cette Charte est venue nourrir la proposition de loi d’expérimentation du droit d’alliance d’intérêt général déposée à l’Assemblée Nationale en février de la même année. Ce travail - sous l’égide de la Fondation des Territoires - a été ensuite décliné dans la Charte d’engagement réciproque du faire alliance du Fonds ODD 17. Ces deux Chartes ont posé le cap et le cadre du Projet (Re)Naissance décrit dans le **livre** *Projet (Re)Naissance : de l’économie de l’alliance à la (re)découverte de notre Lien commun*.

**2022 – Partager une sémantique commune : apprendre à partager des définitions plurielles pour ouvrir un dialogue en confiance.** Cette méthode s’est concrètement traduite par la Cérémonie 2022 qui a demandé aux « éclaireurs 2030 » de décrire leur parcours en « **UN mot** ». Le « mur des 15 mots » partagé est venu enrichir le « dictionnaire des praticiens » initié en 2012 pour favoriser un dialogue entre écosystèmes aux valeurs et définitions différentes. Ces mots ont été complétés par les **15 Récits** des éclaireurs 2030 de la Promotion 2022.

**2023 – Être à l’écoute de la jeunesse pour inventer AVEC elle les modèles du XXI<sup>ème</sup> siècle : apprendre à faire AVEC et non pas POUR.** La 6<sup>ème</sup> Journée de (Re)Connaissance de la Co-construction du bien commun s’est déroulée sous la forme du Colloque « Jeunes & Territoires 2050 », sous la co-présidence de la Ministre de la Jeunesse, Prisca THEVENOT, et du Président du Conseil économique, social et environnemental, Thierry BEAUDET. Elle a constitué en un temps d’écoute des résultats de l’étude « La parole des jeunes en Actions », réalisée par Comisis & OpnionWay pour l’Observatoire des partenariats, ainsi que d’un regard croisé sur la diversité des pratiques pour répondre aux envies d’engagement des Jeunes. Le Colloque a été l’occasion de présenter les premiers résultats de la démarche « Intérêt général 2050 », au travers notamment d’une « matrice des trajectoires » pour apprendre à articuler les temps. Ces travaux se sont traduits à la fois par un rapport d’**analyse croisée des exercices de prospective à 2050**, par l’**étude exploratoire** « Jeunes & Territoires 2050 », ainsi que par le **livre** « *Commun(s)* » : *discours de la méthode vers le Pari de la confiance*.

**2024 – Savoir articuler les Temps : apprendre à faire résonner les temps de la performance (18 mois), de l’innovation (7 ans) et de la confiance (28 ans).** Cette 7<sup>ème</sup> Journée de (Re)Connaissance de la Co-construction du bien commun s’était donnée pour objectif d’éclairer la question : Bien commun, quelle est la valeur du/des Temps ? Elle s’est traduite pour chacun des éclairés par une date qui incarne la valeur du temps selon son expérience. La Cérémonie a permis ainsi que constituer une **première frise chronologique des temps de l’Action en « Commun(s) »** qui s’étend de 1945 à 2100, rappelant ainsi la valeur d’une approche sur le temps long. Elle a ainsi illustré la diversité des échelles de temps selon les parcours de Vie des personnes, des projets et des Territoires.

**2025 – Eclairer par le rôle des acteurs académiques : apprendre à (ré)apprendre**

Depuis 2017, l’Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts et Le RAMEAU co-animent un dialogue avec les acteurs académiques sur les enjeux de nouvelles alliances face à nos défis communs<sup>3</sup>. A partir de publication de cahiers de recherche<sup>4</sup>, le cycle de séminaires sur le thème de la « co-construction du bien commun » a permis d’apporter des éclairages et des témoignages inspirants<sup>5</sup> à partir des données issues des programmes d’études de l’Observatoire des partenariats<sup>6</sup>. Dans la continuité de la publication en 2024 du cahier de recherche « [ODD 17 : quelles trajectoires territoriales ?](#) », le **séminaire de recherche « Créer de la valeur en « Commun(s), quelles pratiques des acteurs académiques ? »** a permis d’éclairer les pratiques de recherche, d’enseignement et de Responsabilité Sociétale d’Etablissement (*RSE des Grandes Ecoles et Universités*) qui incarnent le 17<sup>ème</sup> Objectif de Développement Durable en ce jour anniversaire de la signature de l’Agenda 2030.

---

<sup>3</sup> Après un colloque sur les impacts du « faire alliance » en France en 2017, des Ateliers praticiens chercheurs ont été animés en 2018-2019 pour suivre le programme IMPACT de l’Observatoire des partenariats. Ce dialogue a notamment permis d’élaborer une première publication académique dans le cadre du programme européen Part-Innov, de co-construire des contenus académiques et de contribuer activement à la Chaire InterActions d’AgroParisTech. Depuis 2021, un cycle de séminaire annuel a été lancé pour mettre en débat annuellement les avancées de la recherche empirique.

<sup>4</sup> Après 21 études statistiques représentatives à l’univers dans le cadre du programme IMPACT de l’Observatoire des partenariats, 1.000 exemples inspirants recensés dans la base IMPACT-Alliances pour illustrer la diversité des pratiques, 7 colloques nationaux et 50 débats territoriaux, trois cahiers de recherche ont respectivement rendu compte des effets de levier des alliances d’intérêt général en matière de **confiance**, d’**innovation** et de **performance** : « [ODD 17 : les impacts du faire alliance en France](#) » (mars 2022), « [ODD 17 : les leviers d’un changement systémique](#) » (janvier 2023), « [ODD 17 : Economie\(s\) & Territoire\(s\)](#) » (décembre 2023).

<sup>5</sup> Thèmes : « Qu’est-ce que la co-construction du bien commun ? » en 2021, « Quelle place des acteurs académiques dans le mouvement de co-construction ? » en 2022, « Projets de territoire : les leviers d’une transformation systémique » en 2023, « Territorialisation des transitions » en 2024.

<sup>6</sup> Programme ARPEA de 2008 à 2012 que la qualification des relations partenariales entre les associations et les entreprises, Programme PHARE de 2013 à 2017 sur la perception des fragilités prioritaires en fonction des réalités territoriales, Programme IMPACT de 2018 à 2022 sur la qualification, la mesure et l’illustration des impacts des alliances d’intérêt général sur la performance, l’innovation et la confiance, et programme ECOSYSTEME de 2023 à 2027 sur la création de valeur et la frugalité en « Commun(s) »